

CNDH Romeurope – Cellule de crise COVID-19

Situation nationale au 24 mars 2020

24 mars 2020 : nous priorisons deux inquiétudes majeures sur la situation des personnes vivant en squats et bidonvilles en France en période de crise du coronavirus :

- La **privation alimentaire**
- L'**absence d'accès à l'eau** - problématique en temps de confinement, quand on sait que 77% des bidonvilles en sont totalement privés.

Rappelons que près de 50% des personnes vivant en bidonvilles et squats en France sont des enfants.

NB : Les exemples donnés dans ce document ne sont pas exhaustifs.

Alimentation :

- **Sur le terrain, l'angoisse du lendemain est toujours présente.** A Toulouse, Médecins du Monde nous a indiqué avoir rencontré la semaine dernière des familles qui n'avaient pas mangé depuis plusieurs jours, suite au confinement.

Nous gardons d'extrêmes inquiétudes sur plusieurs territoires, où aucune aide n'atteint les personnes vivant en bidonvilles. C'est le cas pour **500 personnes vivant dans l'Essonne**, pour 20 personnes à Argenteuil... En Seine-et-Marne, la coordination des acteurs de l'alimentaire est laborieuse, rendue complexe car les personnes habitent souvent **dans les forêts**.

- **Sur certains territoires, l'aide alimentaire d'urgence s'organise** néanmoins :
La question est prise à bras le corps par plusieurs **acteurs publics** : **DDCS** et associations à Toulouse, **Métropole** et **CCAS** de Grenoble, initiative ponctuelle de la **mairie** d'Antony avec la Banque Alimentaire, **Préfet du Nord** et son opérateur classique...
Notons qu'à **Marseille, la Préfecture a récupéré environ 90 000 plateaux repas de cantine** et a chargé des associations de la distribution dans les lieux de vie, avec **l'appui de bénévoles connaissant bien les squats** de la ville.

Cependant à ce stade, selon nos remontées des territoires, l'aide alimentaire d'urgence est le plus souvent le fait **d'initiatives d'organisations locales** : à Marseille, des chèques-restauration vont être distribués dès le 24/03 par Rencontres Tsiganes ; à Montpellier, AREA procède à la distribution de colis pour 15 jours avec la Banque Alimentaire ; AMELIOR s'active à Montreuil ; les associations locales et la mosquée d'Issous (78) assistent les personnes en extrême dénuement ; le Collectif Solidarité Roms Lille Métropole récupère des denrées d'épicerie solidaires... Les exemples de collectifs faisant le **relais entre des points d'aide alimentaire et les lieux de vie** sont nombreux.

- 3 défis identifiés par les membres du CNDH Romeurope :
 - ➔ **Que ces aides alimentaires et financières d'urgence se généralisent et tiennent le temps long du confinement**
 - ➔ **Qu'en temps de confinement, ces aides puissent se faire dans « l'aller vers » les squats et les bidonvilles, et ce avec l'expertise nécessaire et dans le respect des gestes barrière, pour la protection de tous.**
 - ➔ **Que les acteurs soient coordonnés au niveau départemental ou métropolitain.**

Eau :

- Sur la plupart des territoires, la situation reste en stand-by depuis le 19 mars 2020, date de notre dernier recensement :

C'est l'urgence absolue : les personnes n'ont pour la majorité aucune eau pour boire, eau qu'elles allaient chercher hors des sites avant le confinement. Elles ne peuvent ainsi plus se laver correctement, ne serait-ce que les mains, geste-barrière essentiel contre la propagation du COVID-19.

De nombreuses métropoles et communes se montrent en effet **sourdes** aux interpellations des membres du CNDH Romeurope au niveau local :

C'est le cas par exemple de la **Métropole de Lille**, où **12 terrains sont toujours privés d'eau** et de la **Métropole d'Aix-Marseille** Provence.

Pas d'eau non plus sur les terrains connus à **Cergy** (93) pour **15 familles**, en **Seine-et-Marne**, dans les **Yvelines**, à **Montpellier** (34) où des citernes sont attendues, sans précisions à ce stade.

A **Antony** (92), à **Drancy** (93) et dans l'**Essonne**, à l'heure du confinement, **les personnes s'alimentent toujours aux bornes à incendie hors des sites**.

Et pourtant, c'est possible (et inscrit dans le Code général des collectivités territoriales). La régie des eaux de **Grenoble Alpes Métropole** a déjà **raccordé un terrain durant cette crise** du coronavirus, et prévoit d'en raccorder un deuxième, distribuant des **bouteilles d'eau** aux personnes en attendant.

→ Le CNDH Romeurope demande que soient automatiquement **installés des points d'eau et des sanitaires dans tous les lieux de vie informels en France, en prévention de la propagation du COVID-19**.